

RECETTE : Un truc de grand'mère pour combattre les « fatigues » des fêtes de fin d'année...

Le bon vieux lait de poule !

Pas cher et revigorant, il vous faudra du lait, du sucre, un œuf, de la cannelle et/ou de la muscade, et un peu d'alcool, traditionnellement du rhum ou du whisky, mais vous pouvez essayer le cognac, la vodka ou la tequila, en gros ce que vous avez dans le placard.

On commence par faire chauffer un grand verre de lait parfumé de 2 pincées de cannelle (ou de muscade), bien mélanger sur feu doux sans faire bouillir.

Mélanger à part le jaune d'un œuf cru avec 2 cuillères à soupe de sucre, bien fouetter le mélange qui doit être mousseux.

La partie délicate : hors du feu, incorporer doucement le lait aromatisé et chaud au mélange sucre-œuf, le résultat doit être parfaitement homogène, utiliser une fourchette pour plus de facilité mais toujours en douceur.

Il ne reste plus qu'à rajouter l'alcool, à votre choix et selon votre goût ou votre « fatigue ».

A déguster tiède de préférence.

Le bien-être est immédiat.



HEURES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Lundi	8h30-13h00/13h30-17h00
Mardi	8h30-13h00/13h30-17h00
Mercredi	8h30-13h00
Jeudi	8h30-13h00/13h30-17h00
Vendredi	8h30-13h00/13h30-15h30

Samedi matin Maire + Adjoint :
sur rendez-vous 10h à 11h45

N° tél. : 05 55 95 88 79

N° fax : 05 55 95 87 15

Mail : lamazierebasse.19.mairie@wanadoo.fr

HEURES D'OUVERTURE DE LA POSTE

Mardi	9h00-12h00
Jeudi	9h00-12h00
Samedi	9h30-12h30

N° Tél. : 05 55 95 83 00

Vie pratique...

Congés :

Le secrétariat de la mairie sera fermé du 24 décembre au 4 janvier 2019 inclus.

En cas d'urgence, une permanence sera tenue (hors week-end et jours fériés) de 10h30 à 11h30.

LA BOULANGERIE

« La Maziéroise » :

- ❖ Sera ouverte le lundi 24 et le lundi 31 décembre, de 8h30 à 12h30 ;
- ❖ Ne fera pas de tournée le mardi 25 décembre ;
- ❖ Sera fermée le mardi 1^{er} janvier 2019.

ENTRE VIANON et LUZÈGE

DÉCEMBRE 2018

Actualités municipales

Toute l'équipe Municipale souhaite à toutes les Maziéroises et à tous les Maziérois de très bonnes fêtes de Noël et de Nouvel An.



*Invitation à tous les habitants le
Vendredi 18 Janvier à 18h salle du Conseil
pour un vin d'honneur à l'occasion de la
nouvelle année 2019.*

DIAGNOSTIC DES ÉTANGS COMMUNAUX PAR LE CPIE :

Nous avons reçu le dossier d'étude de mise aux normes des étangs de Viers et des Ganes.

Une première réunion de travail avec le CPIE, la municipalité, et des représentants de l'association des Amis des Étangs, a permis de dégager plusieurs pistes de travail, avec un calendrier des vidanges à réaliser sur les années à venir.

Entretenir ces étangs est un impératif pour les maintenir en eaux. Et c'est surtout pour la commune un patrimoine touristique inestimable qu'il nous faut absolument conserver.

INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES :

A compter du 1^{er} janvier 2019 et avec l'entrée en vigueur du répertoire unique, toute personne pourra solliciter son inscription sur les listes électorales en mairie toute l'année et, en vue d'un scrutin, jusqu'au 6^{ème} vendredi précédent ce scrutin, sauf pour les scrutins en 2019 (jusqu'au dernier jour du deuxième mois précédant le scrutin)

Ainsi, pour les élections Européennes du 26 mai 2019, ce délai est porté au 31 mars 2019.

En conséquence, les communes ne sont donc pas dans l'obligation de prévoir une permanence lundi 31 décembre 2018 pour permettre l'inscription sur les listes électorales dans la commune.

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE :

Pour commémorer le centenaire de l'armistice, de nombreux habitants se sont rassemblés devant le monument aux morts. La liste des 79 noms des jeunes Maziérois tombés lors de la « Grande Guerre » a été lue par Baptiste GUILLE, en présence de Monsieur Pierre BOULESTIN, notre porte-drapeau.

La cérémonie s'est clôturée par un pot offert dans la salle du conseil, dans laquelle une exposition représentant la vie dans nos campagnes, avec des documents d'époque, avait été installée pour l'occasion. Cette exposition a suscité de nombreuses discussions et a été appréciée. La Municipalité remercie les personnes présentes.



RAPPEL

VENTE DE BOIS DE CHAUFFAGE : Un modèle de demande d'achat de bois de chauffage est disponible en Mairie pour celles et ceux qui rentrent dans les critères d'attribution et qui en feront la demande.

I.N.P.S. : ne pas jeter sur la voie publique

LES PARENTS D'ÉLÈVES DU RPI :

Nous avons confectionné des décorations pour le sapin, ainsi que des objets pouvant être des cadeaux à offrir ou à s'offrir pour les fêtes de fin d'année.

L'intégralité de la recette servira à financer les sorties et déplacements des enfants.

Le marché de Noël n'ayant pas lieu cette année, vous pouvez nous contacter afin d'acheter ces petits présents : Jennifer DUTECH : 06 31 87 03 27 et Audrey HENNEQUIN : 05 55 95 66 86. Vous pouvez aussi contacter la mairie. Pour plus de détails, une affiche a été placée à la mairie et à la boulangerie.

Un Noël naturel

Figurine 3€ l'unité

Rondelles 5€ le lot

Rondelles 5€ le lot

Suspension 8€

Pomme de pin 2€ le lot

Bouillotte sèche 10€

Dessous de verre 3€ les 6

Pompon 2€

Etoiles 5€ le lot

Dessous de plat 8€

Marque-page 2€

Pot-pourri 5€

Bouteille déco 3€

10€ le lot de 2 cales-porte + 1 boudin de porte

Idées Cadeaux

ATTENTION AUX DÉMARCHES ABUSIVES :

A plusieurs reprises, il a été constaté ces derniers temps de nouvelles démarches abusives sur le territoire de la Haute-Corrèze. Elles concernent principalement la vente de panneaux photovoltaïques, mais également d'autres types de travaux comme l'étanchéité ou les pompes à chaleur. Nous vous préconisons la plus grande vigilance.

Pour toutes questions ou demandes de renseignement vous pouvez vous orienter vers les structures compétentes suivantes :

- ❖ Le Pays Haute-Corrèze Ventadour, dans le cadre du dispositif d'amélioration de l'habitat en cours sur le territoire : Philippe SALLE - 05 35 09 19 52 ;
- ❖ L'ADIL (Association Départementale d'Information sur le Logement) de la Corrèze pour les questions juridiques, financières et fiscales relatives au logement : Frédéric PATRAT - 05 55 26 56 82 ;
- ❖ L'EIE (Espaces Info Energie) à Tulle pour des conseils en matière d'énergie : Pierre PEYRAT 05 55 20 88 96.

Tous les conseils sont délivrés gratuitement aux particuliers, et de façon indépendante de tout intérêt commercial.

CHANGEMENT DE FRÉQUENCES DE LA TNT :

Le 29 janvier 2019, notre commune sera concernée par des modifications de fréquences de la TNT. Ces travaux sur le réseau de télévision s'inscrivent dans le cadre de décisions prise par la Premier Ministre pour favoriser la connectivité des territoires en très haut débit mobile, et répondre aux besoins croissants d'échanges de données en mobilité.

Cette opération aura un impact direct sur les téléspectateurs qui reçoivent la télévision par l'antenne râteau : ils risquent de perdre une partie de leurs chaînes et devront, ce même jour, procéder à une recherche de chaînes pour continuer à recevoir l'intégralité des programmes de la TNT (c'est une opération simple à faire à partir de la télécommande de sa TV ou de son adaptateur TNT).

Des aides financières sont mises en place pour garantir la continuité de la réception télévisuelle. L'Agence nationale des fréquence (ANFR) est chargée de la mise en place de cet accompagnement. En cas de problème, vous pouvez vérifier les informations disponibles sur recevoirlatnt.fr et demander une assistance, ou appeler le 0 970 818 818 (du lundi au vendredi de 8h à 19h. Appel non surtaxé).

ÉTAT CIVIL :

Naissance :

Livia DUFOUR est née le 10 novembre. Toutes nos félicitations à Sandrine DALLA COSTA et David DUFOUR.

Mariage :

Le mariage civil entre Madame Patricia BERCHE et Monsieur Didier SOURDEIX a été célébré le 8 décembre. Tous nos vœux de bonheur.

Décès :

Monsieur Marcel TRECH, des Bordes, est décédé le 6 novembre dans sa 85^{ème} année.

Monsieur Jean-Michel TURC, de la Forêt, est décédé le 27 novembre dans sa 85^{ème} année.

Monsieur Jean-François PAILLASSOU, de la Peyrefade, est décédé le 3 décembre dans sa 56^{ème} année.

Toutes nos condoléances aux familles.

Articles rédigés à partir des informations qui nous sont communiquées.

Pour toute publication, contactez la mairie : lamazierebasse.19.mairie@wanadoo.fr - Directeur de la publication : Alain GUEGUEN.